

Renouvellement des licences de Radio-Canada

MANIFESTEZ-VOUS

Le SCFP 675 et le STARF ont décidé d'unir leurs forces pour déposer un mémoire au CRTC appuyant le renouvellement des licences de la Société Radio-Canada. C'est dans ce contexte que nous avons besoin de votre implication. Comment? Il n'y a rien de plus facile : vous n'avez qu'à répondre à ce courriel : info@scfp675.com et demander qu'on ajoute votre nom à une liste de personnes qui soutiennent notre position.

Voici les principaux points que nous mettrons de l'avant :

1. Rappeler l'ampleur du mandat du diffuseur public qui est d'informer, éclairer et divertir, dans les deux langues officielles, d'un bout à l'autre du pays, en tenant compte des réalités régionales et ce, à la radio, à la télé et sur Internet;
2. Affirmer que la SRC doit avoir les moyens de réaliser son mandat. Nous demanderons donc un financement stable et récurrent du gouvernement pour lui permettre de mener à bien la mission qui lui est confiée par la Loi sur la radiodiffusion;
3. Appuyer la demande de distribution obligatoire de toutes les chaînes de télévision de la SRC, dans toutes les régions du pays (ce qui n'est pas le cas actuellement);
4. Faire part de notre déception de voir que la SRC n'a d'autre choix que de demander la permission de diffuser de la publicité sur Espace Musique et Radio 2, après les compressions draconiennes des derniers mois;
5. Insister pour que la SRC continue de produire des émissions pour enfants.

N'hésitez pas à faire suivre ce message à vos parents et amis pour qu'ils puissent, eux aussi, nous envoyer leur nom en appui à cette institution démocratique et culturelle essentielle qu'est Radio-Canada!



Cette liste de noms sera déposée au CRTC en même temps que notre mémoire, le 5 octobre prochain et publiée sur le site Internet du CRTC. Prenez note que pour ajouter votre nom à la liste, vous ne devez pas avoir demandé à comparaître à l'audience sur le renouvellement des licences de la SRC.